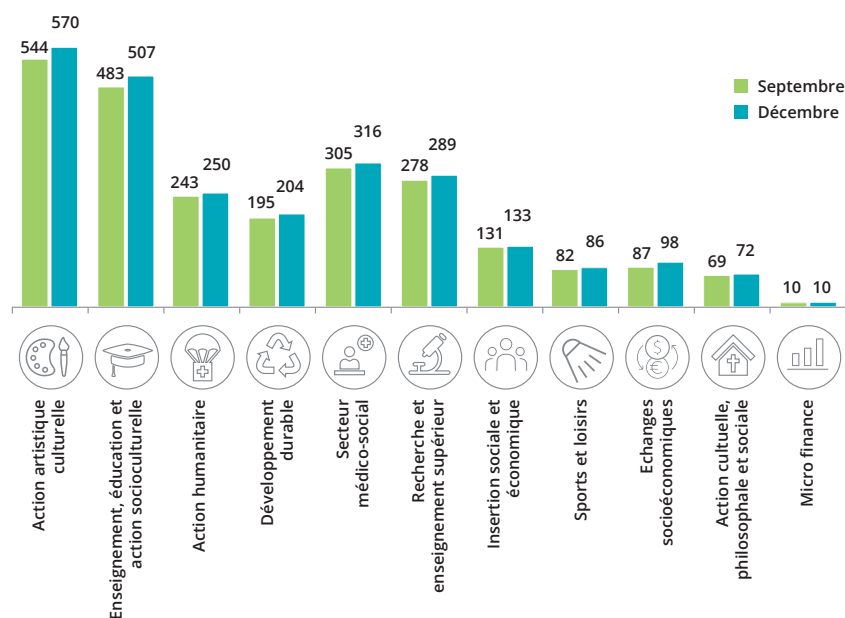




Les fonds de dotation par catégories au 31/12/2016

Catégories	Nombre	%
Action artistique et culturelle	570	22,5
Enseignement, éducation et action Socioculturelle	507	20,0
Action humanitaire	250	9,9
Développement durable	204	8,0
Secteur médico-social	316	12,5
Recherche et enseignement supérieur	289	11,4
Insertion sociale et économique	133	5,2
Sports et loisirs	86	3,4
Echanges socioéconomiques	98	3,9
Action culturelle, philosophale et sociale	72	2,8
Micro finance	10	0,4
Total	2 535	100



L'année 2016 aura été un bon « cru » pour les créations de fonds de dotation en France. Après un premier trimestre assez irrégulier, on observe un net soutien sur les trois derniers mois de l'année avec un record de créations en décembre. En effet, ce ne sont pas moins de 58 fonds qui ont vu le jour en toute fin d'année, ce qui porte le score annuel à 298 créations. Le nombre moyen mensuels remonte ainsi à 25 fonds, chiffre auquel nous n'étions plus habitués depuis l'amendement de la loi ESS qui oblige la constitution avec une dotation initiale minimale de 15.000 euros.

La répartition par catégorie ne subit que peu de variations si ce n'est un léger renforcement de l'action artistique et culturelle qui passe à 22.5% de la population totale des fonds de dotation. Si la loi de finances pour 2017 étend aux associations, fondations et certaines mutuelles, le dispositif du CICE sous forme d'un crédit d'impôt imputable à la taxe sur les salaires (CITS), les fonds de dotation n'en bénéficient pas. On ne peut que regretter cette situation car de nombreux fonds de dotation ont créé des emplois et ne bénéficient d'aucun des dispositifs d'allègement auxquels ils pourraient prétendre au même titre que les autres organismes d'intérêt général, sans but lucratif.

Créations de fonds de dotation

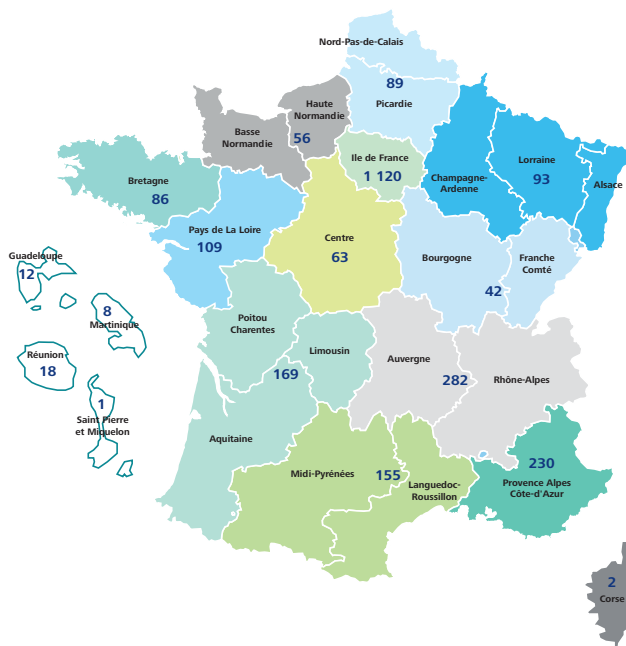
Mois	Nombre de créations
Janvier	26
Février	16
Mars	26
Avril	13
Mai	22
Juin	27
Juillet	23
Août	19
Septembre	14
Octobre	25
Novembre	27
Décembre	58
Total	296

Le tableau de suivi mensuel met en évidence la remontée significative des créations au cours du dernier trimestre de l'année 2016.

La moyenne cumulée des douze derniers mois remonte à 296 fonds au 31 décembre 2016. Nos prévisions annoncées à l'occasion du dernier Flash de septembre se trouvent confirmées.

De nombreux fonds ont été créés, en cette fin d'année, à l'initiative d'associations en vue de compléter leur dispositif de collecte de fonds auprès des particuliers et des entreprises.

Fonds de dotation par régions au 31/12/2016



Nous ne relevons pas de caractéristiques géographiques notoires dans les créations de ces derniers mois. La moitié des fonds qui se créent ont leur siège en région Ile-de-France et plus particulièrement sur le ressort de la préfecture de Paris.

La loi de finances rectificative pour 2016 instaure une procédure de contrôle fiscal particulière applicable aux organismes sans but lucratif qui émettent des reçus fiscaux. L'administration pourra désormais effectuer des contrôles et rapprochements spécifiques. Les organismes qui émettent des reçus devront conserver ces documents pendant 6 ans. Cette disposition est applicable aux dons reçus à partir du 1^{er} janvier 2017.

“L'Observatoire des Fonds de dotation du Groupe Deloitte, l'observatoire qui surveille en permanence l'actualité de la création des fonds de dotation en France”.